
Adresse de la société populaire séante au temple de la montagne à Chambéry, félicitant la Convention pour avoir sauvé la patrie, lors de la séance du 21 thermidor an II (8 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire séante au temple de la montagne à Chambéry, félicitant la Convention pour avoir sauvé la patrie, lors de la séance du 21 thermidor an II (8 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 320;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22986_t1_0320_0000_3

Fichier pdf généré le 09/07/2021

et la Convention et le peuple ! Non, non, la Convention, toujours inébranlable, a déjoué les conspirateurs, et le peuple, toujours fidèle à ses principes, s'est rallié autour de la Convention. Sages et courageux législateurs, vous êtes dignes de tenir dans vos mains les destinées de la France. Au milieu de l'orage vos fronts n'ont point pâli; vous avez méprisé les dangers; vous n'avez vu que le vaisseau de l'Etat prêt à périr. Vous avez dit : sauvons la République, et la République a été sauvée. Parlez, et, à l'instant, vingt-cinq millions de François vous entoureront. Parlez, et tout un peuple se réunit à vous pour la liberté...

Tous les traîtres périront, et leurs efforts se briseront contre le roc inébranlable de la République.

Législateurs, vous êtes au poste de l'honneur et du danger : la patrie est avant tout et son amour brûle dans vos âmes.

Notre sort dépend du vôtre; il est commun avec celui de tous les François; point de milieu, la République, ou la mort !

Périssent tous les tyrans et leur mémoire ! Que le traître qui oserait penser à la dictature expire à l'instant, frappé par la foudre. Vive la République, une, indivisible et démocratique ! Vive la Convention nationale ! Tels sont les sentimens invariables de la société populaire et républicaine de sanckerre.

Les président, secrétaires et membres composant le comité de correspondance de la société : Et^e ROUILLÉ (*présid.*), E. BOIN, HECQUARD, MATHUSON, MEUNIER, GREININ (*secrét.*), NUMAS, SIMON [et 1 signature illisible].

f

[*La sté des amis de la République, séante au temple de la montagne à Chambéry, à la Conv.; arrêté dans sa séance du 15 therm. II*](1).

Représentans du peuple,

La patrie est encore une fois sauvée. Nos cœurs, qui l'ont senti, déposent dans votre sein les émotions tour à tour terribles et délicieuses dont nous avons été atteints en apprenant les grands événemens qui viennent d'occuper la représentation nationale.

Oui, la patrie est sauvée, les Catilinas sont descendus dans la tombe qu'ils avoient creusés pour y ensevelir la République. Grâce soient rendues à la Convention nationale, au peuple de Paris, et à l'éternel qui protège la vertu et abyme les scélérats.

Nous sommes trop éloignés pour vous offrir nos bras, dont vous n'avez sans doute pas besoin, mais nos cœurs, brûlants d'amour pour la patrie, font de tout le département du Mont-Blanc un faisceau uni par l'amour des vertus et la haine de toutes les tyrannies.

C'est du sein même de notre société et à la suite du serment réitéré d'un attachement inviolable à la Convention nationale, d'union et de

fraternité entre tous les républicains, que nous vous adressons les expressions de notre allégresse et de notre dévouement absolu pour la République, une, indivisible et démocratique.

Vive la Convention nationale !

CHABERT (*secrét.*), MARTEL, RABANIS (*Présid.*), HAVRE-BUISSON, CHARRIET, VELAS, P^{re} BERTRAND, G. JARGOUX (*secrét. de la sté*), J. GUICHERD, MARTHE, PARDU, G. PERRAT, DUPASQUIER, COUTY, MOREL, JUILLET, DELAHEYE, DOPPET l'aîné, CREPINE, JACQUIER, PITHON, DELAYE, J. LOQUOS, WILLEMENET, CHAMOIX J^h, GENOT, autre CHAMOIX, G. EMERY, PEYTAVIN, GRAND, QUELIER, RAYMOND, GARIOD, ROCHAT [et 2 signatures illisibles].

g

[*La sté popul. et montagnarde régénérée de Vesoul*(1) à la Conv.; *Vesoul, 16 therm. II*](2).

Législateurs français,

Jusques à quand des têtes criminelles essayeront-elles de s'élever au dessus du niveau ? Jusques à quand le courroux du peuple sera-t-il obligé, par votre organe, de les engloutir dans le gouffre de l'oubli ? Nous l'avouons avec la franchise qui convient à des hommes libres, notre surprise a égalé notre indignation, en apprenant que le monstre, qui se disait le plus ferme appui de la liberté, l'avait insensiblement conduite au bord de l'abîme, où il allait la précipiter sans votre énergie. Oui, législateurs, nous avons été abusés, comme toute la France, comme vous-même[s], par ce vernis de vertus qui déguisait à nos yeux un cœur ambitieux et violent. Mais avec quel entousiasme satisfaisant n'avons-nous pas vu votre bras vengeur déchirer la voile de la politique la plus astucieuse et plonger l'existence de ce nouveau Cromvel dans le tombeau du néant !

Le glaive de l'opinion, aussi prompt que le glaive de la loi, s'est appesanti sur la tête des coupables, et nous les avons punis dans nos cœurs désabusés en vouant à l'exécration leur réputation usurpée.

Cet événement, tout en resserrant le faisceau de l'opinion, prouve à tous les Français que, dans la République, l'individu n'est rien, que le peuple est tout et que son unique point de ralliement est la représentation nationale.

Législateurs, si l'ombre enveloppe encore quelques projets liberticides, si, du sang impur qui vient de couler, doit sortir un nouvel oppresseur, qu'il tremble ! Le vrai patriotisme aiguise dans nos mains le poignard de Brutus. Nous ne serons plus dupes d'une vertu hypocrite; nous soulèverons le masque, nous l'arracherons, et nous le briserons sur la figure du tyran. Que l'ambitieux qui oserait porter une main sacrilège sur les rênes de l'état ait l'échafaud pour trône, et, si la massue du peuple est trop lente à l'écraser, que le fer d'un Cassius le fasse rentrer dans la poussière.

(1) Haute-Saône.

(2) C 315, pl. 1263, p. 27.